

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N° d'imprimé : **ZA60670049**

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	24/09/2025	25004120

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
23/11/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE
N° D'AGRÉMENT : S031Z207
(9) RAISON SOCIALE : EURL GRATENTOUR AUTO-BILAN
(3) COORDONNÉES : ZAC DE LA GRAVETTE 11 B RUE DE LA GRAVETTE 31150 GRATENTOUR

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR
N° D'AGRÉMENT : 031Z1480
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE		
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1^{ère} mise en circulation
DB-310-LQ (F)	18/05/2019	18/12/2013
Marque	Désignation commerciale	
VOLKSWAGEN	CRAFTER	
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
WV1ZZZ2E2D6019278	N1	CTTE
Type/CNIT	Énergie	
N10VWGCT223R541	GO	
Document(s) présenté(s)		
Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice		

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
227932

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE	
PROCÈS-VERBAL N° :	DATE :
N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :	

DB-310-LQ

CT

CT : 23/11/2025

N° d'agrément : S031Z207

N° de série : WV1ZZZ2E2D6019278

N° d'imprimé : ZA60670049

S031Z207
25004120
XXXXXXX

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DEFAILLANCES MAJEURES :

- 0.1.1.b.2. PLAQUES D'IMMATRICULATION : Inscription manquante ou illisible (AV)
- 1.1.14.a.2. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour usé (AVG, AVD)
- 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences (G, D)
- 4.2.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Source lumineuse défectueuse (G, ARG)
- 4.8.1.a.2. ÉTAT (CATADIOPTRES, MARQUAGE DE VISIBILITÉ RÉFLÉCHISSANT ET PLAQUES RÉFLÉCHISSANTES ARRIÈRE) : Catadiopre défectueux ou endommagé : fonction réfléchissante affectée (ARD)
- 5.2.3.a.2. PNEUMATIQUES : La taille, la capacité de charge ou la catégorie de l'indice de vitesse du pneumatique ne sont pas conformes aux exigences et nuisent à la sécurité routière (ARG, ARD)
- 5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé ou entaillé ou montage inadapté (ARG)
- 5.2.3.e.2. PNEUMATIQUES : L'indicateur d'usure de la profondeur des sculptures est atteint (AVD, AVG)
- 6.2.13.a.2. AUTRES OUVRANTS : Un ouvrant est susceptible de s'ouvrir inopinément ou ne reste pas fermé (D)
- 8.2.22.e.2. OPACITÉ : Contrôle impossible des émissions à l'échappement

DEFAILLANCES MINEURES :

- 1.1.13.a.1. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure importante (ARD, ARG)
- 3.2.1.a.1. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré (AV)
- 3.4.1.b.1. ESSUIE-GLACE : Balai d'essuie-glace défectueux (AV)
- 3.5.1.a.1. LAVE-GLACE DU PARE-BRISE : Mauvais fonctionnement
- 3.6.1.a.1. SYSTÈME DE DÉSEMBUAGE : Système inopérant ou manifestation défectueuse
- 4.1.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection légèrement défectueux (AVG, AVD)
- 4.7.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (DISPOSITIF D'ÉCLAIRAGE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION ARRIÈRE) : Source lumineuse partiellement défectueuse
- 5.3.2.c.1. AMORTISSEURS : Protection défectueuse (AVD, AVG)

Attention il existe une suite à cette page du procès verbal

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIÈRE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8m/km)	-6.4m/km			
Dissymétrie suspension (=30%)	2%		3%	
Forces verticales	1255daN		1201daN	
Frein de service				
Force de freinage:	340daN	400daN	325daN	323daN
Déséquilibre (<20%):	15%		1%	
Force de freinage (efficacité):	340daN	400daN	325daN	323daN
Taux d'efficacité global (=50%):	56%			
Frein de stationnement	Taux d'efficacité (=18%): 19%			
Feux de croisement (-3.0% à -0.5%)	-3.1%	-4.0%		

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N° d'imprimé : **ZA60670050**

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	24/09/2025	25004120

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
23/11/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE
N° D'AGRÉMENT : S031Z207
(9) RAISON SOCIALE : EURL GRATENTOUR AUTO-BILAN
(3) COORDONNÉES : ZAC DE LA GRAVETTE 11 B RUE DE LA GRAVETTE 31150 GRATENTOUR

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR
N° D'AGRÉMENT : 031Z1480
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE
(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation Date de 1 ^{ère} mise en circulation
DB-310-LQ (F) 18/05/2019 18/12/2013
Marque Désignation commerciale
VOLKSWAGEN CRAFTER
(1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale Genre
WV1ZZZ2EZD6019278 N1 CTTE
Type/CNIT Énergie
N10VWGCT223R541 GO
Document(s) présenté(s)
Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
227932

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE
PROCÈS-VERBAL N° : DATE :
N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

XXXXXXXXXXXX

CT: XX/XX/XXXX

N° d'agrément : XXXXXXXX

N° de série : XXXXXXXXXXXXXXXX

N° d'imprimé : **ZA60670050**

S031Z207
25004120
XXXXXXXX

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Suite du procès verbal

- 6.1.1.g.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Modification ne permettant pas le contrôle d'une partie du châssis (ARD, AR, ARG)
- 6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (G, D)
- 6.2.5.a.1. SIÈGE CONDUCTEUR : Siège défectueux
- 6.2.6.a.1. AUTRES SIÈGES : Sièges défectueux ou mal fixés (pièces auxiliaires) (AVD)
- 6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés (AVG)

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 :
21/01/2019 : 119599km / 24/01/2019 : 119786km / 21/01/2020 : 140599km / 21/01/2021 : 150690km /
12/01/2022 : 170810km / 20/01/2023 : 199754km / 01/03/2023 : 202627km / 09/01/2024 : 216858km /
12/03/2024 : 220989km / 25/07/2025 : 227924km / /

Votre véhicule est concerné par la campagne de rappel portant sur les airbags TAKATA. Veuillez vérifier que votre véhicule a fait l'objet des réparations nécessaires auprès du garagiste / concessionnaire de la marque de votre véhicule. Si tel est le cas, ne pas tenir compte de ce commentaire.

Attention ce procès verbal contient 2 pages

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8m/km)	-6.4m/km			
Dissymétrie suspension (=30%)	2%		3%	
Forces verticales	1255daN		1201daN	
Frein de service				
Force de freinage:	340daN	400daN	325daN	323daN
Déséquilibre (<20%):	15%		1%	
Force de freinage (efficacité):	340daN	400daN	325daN	323daN
Taux d'efficacité global (=50%):	56%			
Frein de stationnement	Taux d'efficacité (=18%): 19%			
Feux de croisement (-3.0% à -0.5%)	-3.1%	-4.0%		